Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIETES ET LES CIVILISATIONS

Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com

Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

https://revuecahiersdu.larsoc.net/

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041

https://sjifactor.com/passport.php?id=23917

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane
Histoire médiévale de l'Afrique occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka
Histoire moderne et contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry
Histoire de l'Antiquité
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha
Archéologie
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
TRAORÉ Siaka
GNAMIEN Kouamé Moïse
YAPI Fulgence Thierry
YÉO Mitanhantcha
OULAI Fabrice
FADIKA Massandjè Kano
OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse
Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette
Histoire médiévale de l'Europe occidentale
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon
Histoire contemporaine
Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master
KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice
Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre
Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima
Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye
Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni
Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo
Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu
Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa
Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane
Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla
Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van
Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari
Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba
Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon
Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N´Dri Laurent
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane
Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine
Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M´Domou Éric
Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (…) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> « le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.
Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.
Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traïson et mort de Richart Deux roy Dengleterre,* éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.
Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II,* vol. I, Londres, Longman.
Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H,* Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.
Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge,* Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.
Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^{e} et XVI^{e} siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.
Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, … : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.
Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/ année de la consultation par l'usager).
Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de …
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263av. J.-C) » ……..……...….. 14-29

Djézié Guénolé Charlot BENE BI : **Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIII^e -XVI^e siècle) ……. 30-40**

Konan Parfait N'GUESSAN : **Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIII^e siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées ……..... 41-59**

Amon Guy Serge ATCHIE: **Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530 …….……. 60-75**

Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : **La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250) …….…… 76-90**

Mahamadi KOALA : **Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIII^e – XX^e siècle) ……..……...91-104**

Yves Victor NGONO : **Clio ou Sechat : à la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité ……...……..……. 105-117**

Somolo Alain OKOUMAN : **Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIII^e siècle …….……. 118-135**

Kouamé Kossonou Frédéric SECRE **: La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman …….. 136-155**

Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : **Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation …… 156-179**

Anin Patricia-Claire N'CHO : **Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songha …… 180-194**

Sabougnouman KONÉ : **ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980) …… 195-213**

Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : **Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbeu (centre ouest ivoirien) ……..……..…… 214-228**

Jean Baptiste KOFFI : **L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique ……...……. 229-243**

Aissata Kane-LO : **Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles .....…… 244-263**

Méfégbé MÉITÉ : **L'écranisation globale et la désintégration de la société ……..… 264-276**

Katcha HILI : **Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique …….....……. 277-289**

Amani KOFFI : **La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani …….…….. 290-307**

Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : **Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales ……..…… 308-326**

Pougdwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : **Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines …….……. 327-339**

Nohan SIDIBE : **De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920) ……..…… 340-363**

Baraou HALADOU SALE :**Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960) …….……..….. 364-380**

Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : **Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative …….……. 381-393**

Pascal Iheanacho OHANMA : **Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko ……. 394-409**

Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : **La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIX^{e}-XX^{e} siècles) …….. 410-425**

Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : **Le pagne traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle ……... 426-440**

Ousmanou BASSIROU : **Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun ……. 441-451**

Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA: **L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA) ……..……. 452-468**

Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : **Perception de la contraception chez les adolescentes ……..…….. 469-482**

Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : **Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin) ……..... 483-494**

Dago Thomas DADIE : **Outillage et techniques culturales en Grèce classique ……..… 495-510**

Noaga BIRBA, Sévérin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : **Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons …….. 511-527**

Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ: **Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho ……..……...…… 528-543**

Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : **Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire ……..…… 544-557**

Sidy NDOUR **: L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique ……. 558-583**

Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : **Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso) ……. 584-600**

Mitanhantcha YEO: **L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien) …….. 601-613**

Sinaly TRAORÉ : **Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire …….……..... 614-628**

Issifou TARNAGDA : **Les nasales en *bisa barka* (Première partie) ……..…… 629-641**

Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA **: L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) …….. 642-652**

Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : **Le sanctuaire Hebiesso, *Sovi* : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIII^{e}-XX^{e} siècle) ……. 653-671**

Winso Banfo Claude SOMÉ : **Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960) …… 672-690**

Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : **L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs ……..……...……..… 691-713**

Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSA: **Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024) ……..……. 714-735**

Bouais KONE : **Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire 1958 à 1984 …… 736-750**

Kubertezié Eric SOMDA : **Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan ……. 751-767**

Noaga BIRBA, Brahima OUEDRAOGO : **Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo……..768-783**

Jacquinot BAMBA BISSELE : **Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun …… 784-796**

Benjamin EYOUNGA : **La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale ……..…. 797-822**

Oumar OUATTARA: **L´amélioration du systeme de passation des marches publics, un moyen pour promouvoir la competitivite des pme locales ……..……..…….. 823-841**

Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: **Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan ……..……. 842-856**

Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing **Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through *Amairam* …….……. 857-871**

Yhattey Hervé Thierry AGUIE : **Gestion des ressources forestières et exploitation minière à Yaouré de la période précoloniale au xx^e^ siècle …….. 872-887**

N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : **La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien ……. 888-909**

Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : **La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024 ……..… 910-932**

BABAROU: **Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of in Garoua (Cameroon)…….…….. 933-946**

Nadine Carole NGON : **L'héritage africain dans les noms colombiens ….…….... 947-962**

Mamadou Vieux Lamine SANÉ: **Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone ……...…… 963-981**

Koffi Alain KOUASSI: **Patronymes et préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIIIe - XXe siècle) …… 982-998**

Salomé Michelle Rose EDIMA : **La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun face à l'essor des plats internationaux (1984-2025) ……... 999-1019**

Yannick ZO'OBO : **Le foncier indigène dans la tourmente de l'exploitation forestière au Cameroun (1896-1948) ……..... 1020-1030**

La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman

Kouamé Kossonou Frédéric SECRE

Enseignant-Chercheur
Maître-Assistant
Histoire des civilisations
(Histoire moderne et contemporaine)
Université Alassane Ouattara, Bouaké
fredericdec2014@gmail.com

Résumé

À la fin du XIX^{e} siècle, dans un contexte de rivalités impériales en Afrique occidentale, la Grande-Bretagne dépêche une mission diplomatique au Brong Djaïman (1888-1889), région stratégique de l'hinterland de la Gold Coast. Le choix de ce sujet se justifie par la nécessité de réexaminer un épisode méconnu à partir d'une source majeure, le récit de Richard Austin Freeman afin d'en évaluer la portée politique et scientifique. L'étude s'interroge sur la nature réelle de cette mission : simple expédition diplomatique ou instrument d'anticipation coloniale ? L'objectif général est d'apprécier, de manière critique, la signification et les implications de cette entreprise. La méthodologie repose sur une analyse interne du témoignage, confrontée à son contexte géopolitique. Quatre résultats se dégagent : la mission s'inscrit dans une stratégie d'expansion ; elle est affectée par les crises politiques internes du pays ; la diplomatie demeure étroitement liée à une force armée dissuasive ; enfin, l'expédition échoue.

Mots clés : Angleterre, Brong Djaïman, mission diplomatique, Richard Freeman, témoignages

Abstract

In the late nineteenth century, amid intensifying imperial rivalries in West Africa, United Kingdom dispatched a diplomatic mission to Brong Djaïman (1888-1889), a strategic region in the hinterland of the Gold Coast. The choice of this subject is justified by the need to re-examine a little-known episode through a major primary source, namely the account of Richard Austin Freeman, in order to assess its political and scientific significance. The study questions the true nature of this mission: was it merely a diplomatic expedition, or an instrument of colonial anticipation? The overall objective is to critically evaluate the meaning and implications of this undertaking. The methodology is based on an internal analysis of the testimony, examined in light of its geopolitical context. Four principal findings emerge: the mission formed part of an expansionist strategy; it was affected by the country's internal political crises; diplomacy remained closely intertwined with a deterrent armed presence; and, ultimately, the expedition ended in failure.

Keywords: England, Brong Djaïman, diplomatic mission, Richard Freeman, testimonies

Introduction

À la fin des années 1880, l'Afrique de l'Ouest est le théâtre de profondes recompositions territoriales, résultant de l'intensification des rivalités entre puissances européennes. Dans ce contexte, le Brong Djaïman, situé dans l'arrière-pays de la Gold Coast, attire l'attention des autorités britanniques qui y dépêchent une mission diplomatique en 1888-1889. Cette expédition, rapportée par Richard Austin Freeman se déroule à un moment décisif, marqué par l'affirmation progressive des empires coloniaux et la fragilisation des États africains indépendants.

Le choix de ce sujet se justifie par la nécessité de réexaminer un épisode peu étudié à partir d'une source majeure. Rédigé en anglais, le récit de Freeman a été longtemps marginal dans l'historiographie ivoirienne, dominée par des travaux francophones et par l'absence d'études menées par des chercheurs originaires du Brong Djaïman. Son analyse permet ainsi de combler un déficit documentaire tout en évaluant la portée politique, scientifique et symbolique de la mission. La question fondamentale préoccupante est de savoir si cette entreprise relevait d'une initiative strictement diplomatique et scientifique, ou si elle s'inscrivait dans un projet d'expansion impériale plus large. L'objectif général est d'examiner de manière critique les enjeux et la signification de cette mission à partir du témoignage disponible. Afin de répondre à la préoccupation posée, l'analyse s'articule autour de trois axes complémentaires. Le premier porte sur les enjeux de la mission britannique au Brong Djaïman (1888-1889), en mettant en lumière le contexte géopolitique, les justifications politiques de l'expédition et sa dimension de production de savoir et de légitimation intellectuelle dans un cadre de rivalités impériales. Le deuxième axe examine l'arrivée et le séjour de la mission britannique à Soko, envisagé comme un espace à la fois stratégique, urbain et religieux, marqué par un accueil défavorable et des tensions politiques locales influençant le déroulement de l'expédition. Le troisième axe analyse la présence des Britanniques à Bondoukou et les incidences diplomatiques successives, ayant conduit à l'échec et au retour de la mission britannique.

1. Les enjeux de la mission britannique au Brong Djaïman (1888-1889)

Le premier axe de cette étude s'attache à mettre en lumière les enjeux de la mission britannique au Brong Djaïman (1888-1889), en montrant qu'elle ne saurait être réduite à une simple initiative diplomatique circonstancielle. Il s'agira d'abord de replacer l'expédition dans son contexte géopolitique, marqué par les rivalités impériales en Afrique occidentale, afin d'en comprendre les fondements et les justifications politiques. L'analyse examinera ensuite la mission comme entreprise de connaissance, révélant sa dimension scientifique et son rôle dans

la production d'un savoir destiné à légitimer l'action impériale. Enfin, une attention particulière sera accordée à son organisation interne, à la hiérarchie des acteurs qui la composent ainsi qu'aux contradictions qui la traversent, afin de mettre en évidence les tensions structurelles qui conditionnent son déroulement.

1.1. Le contexte géopolitique de la mission

La mission prend naissance sur la Gold Coast, espace déjà sous domination britannique et point d'ancrage des expéditions vers l'intérieur[1] (R.A. Freeman, 1898 : xvii). Freeman inscrit rétrospectivement son récit dans cette dynamique d'expansion côtière vers l'hinterland, en montrant que Bondoukou ou le Brong Djaïman constitue un prolongement stratégique des territoires contrôlés (J. Chaput, 1949 : 103-105) :

> ...la ville de Bontuku et le pays situé entre elle et Kumasi n'ont fait l'objet d'aucune description en anglais, à l'exception du rapport officiel de feu le capitaine Lonsdale et d'un article que j'ai publié dans les Actes de la *Royal Geographical Society en 1892*. Une partie de cette étendue de pays se trouve maintenant dans les territoires britanniques et ce fait lui confère un certain intérêt pour la partie du public qui n'est pas directement concernée par les questions purement géographiques (Richard Austin Freeman, 1898 : xix).

Effectivement, la mission britannique de 1888 fait suite à celles du Capitaine La Touche Lonsdale en 1882 et d'autres européens[2]. En effet, pour rappel, les premières reconnaissances de cet espace intérieur sont liées à des explorateurs de différentes puissances européennes. Le Britannique Gouldsbury parcourt l'itinéraire de Koumassi à Salaga dès 1816, suivi par le Français Bonnat par une voie distincte. En 1882, le capitaine britannique Lonsdale prolonge ces parcours jusqu'à Yendi, Demba et Bondoukou. En 1886, l'Allemand Krause part de Salaga vers le nord, atteint Wagadougou et explore les régions du Mossi avant de revenir vers la Côte. En 1888, l'Allemand von François pénètre dans le bassin supérieur de la Volta, reliant l'intérieur aux comptoirs de la Côte allemande. Entre 1887 et 1889, les Français Marcel Treich-Laplène et Louis Gustave Binger parcourent l'Est et le Nord de la Côte d'Ivoire[3]. Louis Gustave Binger explore également les pays mossi situés au nord de la Gold Coast.

La pluralité des explorateurs révèle une concurrence européenne pour le contrôle de l'Afrique de l'Ouest. C'est dans ce contexte que s'inscrit la mission du capitaine Lonsdale. En effet en 1882, un conflit oppose l'Ashanti au Brong Djaïman, lié à l'installation des Banda

[1] Rapport sur les travaux de la société, tome 11, 1890, p.66-72.

[2] Rapport sur les travaux de la société, tome 11, 1890, p.66-72.

[3] *Revue de Géographie*, tome XXXVII, juillet-Décembre 1895, p.56-58 ; p.62-66 ; p.145-149 ; p.221-222 ; p.376-381 et p.460-464.

(Nafana), réfugiés chez le roi Kouakou Adjiman (W. Claridge, 1915, vol.2 : 256-257). Le chef Inkrusima, allié aux Ashanti, encourage alors les Banda à piller et à défier l'autorité du roi du Brong Djaïman, aggravant les tensions politiques. « Il est tout à fait possible que le chef Inkrusima du village de Badou ait agi selon les instructions de certains des chefs les plus belliqueux de Kumasi », mais, quoi qu'il en soit, il a fini par rallier les Banda à l'Ashanti. Les Brong Djaïman, naturellement mécontents, étaient impatients de retrouver leur suzeraineté sur Inkrusima et Banda et de punir le premier pour sa trahison. Ils décidèrent de les châtier par la force des armes (W. Claridge, 1915, vol.2 : 256-257).

Face à l'escalade des tensions, le roi Mensa Bonsu d'Ashanti tente d'apaiser la situation mais ne parvient pas à contenir les chefs favorables à la guerre (W. Claridge, 1915, vol.2 : 256-257). En mars 1882, il avait informé le gouverneur britannique, en dénonçant les accusations portées contre lui et les violences imputées aux Abron Djaïman, tout en sollicitant conseil, reconnaissant l'autorité britannique depuis 1874 (W. Claridge, 1915, vol.2 : 257-258). Le gouvernement britannique décide alors d'envoyer le capitaine Lonsdale en médiation en 1882. À Kumasi, malgré l'opposition des partisans de la conquête, Lonsdale obtient l'engagement du roi de suspendre les hostilités. À Bondoukou, il rencontre des résistances similaires mais parvient à faire dissoudre les forces mobilisées et à confier le règlement du conflit à l'administration coloniale (W. Claridge, 1915, vol.2 : 258). Cette intervention illustre le rôle de la Côte ou du littoral comme centre de contrôle et d'influence britannique vers l'intérieur, mais aussi de missions diplomatiques et politiques entre États africains et la Grande Bretagne (R.A. Freeman, 1898 : xvii).

1.2. Justification politique de la mission

Bien que présentée comme pacifique et scientifique, la mission de 1888 poursuit un objectif politique fondamental : l'intégration du royaume Brong Djaïman dans la sphère d'influence britannique :

> L'objet de l'expédition, qui n'a pas été rendu public à l'époque, était de prendre le royaume de Jaman comme faisant partie du protectorat britannique. Cette mesure a été prise par le gouvernement à la suite de l'apparition à Cape Coast de certaines personnes qui ont déclaré avoir été envoyées par le roi Ajiman de Jaman pour implorer que son pays soit placé sous la protection britannique (R.A. Freeman, 1898 : 2).

Cette finalité qui reste confidentielle au départ apparaît aujourd'hui claire à la lecture du document produit en anglais par Freeman. Cette information d'importance capitale révélée par Freeman laisse entrevoir la rivalité qui existe entre les nations conquérantes européennes dans cette partie de l'ouest africain, particulièrement entre la France et la Grande Bretagne pour

conquérir les parties sud, est, centre et nord de la Côte d'Ivoire[4]. Dans son rapport, repris par J. Chaput (1949 : 96-98), Brétignère écrit :

> "La situation est fort grave car nos voisins (britanniques), appuyés par leurs puissants établissements de la Côte, ont pris beaucoup d'avance, alors que les établissements français sont demeurés dans l'inaction pendant trente années d'occupation militaire et ont été ensuite à peu près complètement abandonnés..." "...le lieutenant-gouverneur (Bayol) réalisa que l'on pouvait améliorer la position de la France en s'attirant de nouveaux alliés parmi les populations de l'intérieur. Les renseignements qu'il recueillit en particulier sur Bondoukou le décidèrent à faire au Ministère des propositions en ce sens. Dans un de ses rapports[5] de décembre 1886, il signale que le roi « Adjimaï » a refusé, il y a quatre ans de recevoir un officier britannique..."[6] "Les gens du Bondoukou, écrit-il, sont les alliés de Krinjabo. Un envoyé français est sûr de trouver auprès d'eux un bon accueil. Adjimaï désire placer son pays sous le protectorat de la France et nous avons intérêt à ce qu'il en soit ainsi".

Le Brong Djaïman, dont la ville principale est Bondoukou, constitue un royaume riche en ressources naturelles variées telles que l'or, l'igname, le maïs, la kola, la volaille, le coton et les esclaves (L.-G. Binger, 1892, tome II : 103-107). Cette prospérité fait de Bondoukou un centre commercial attractif, fréquenté par de nombreux marchands venus de plusieurs pays (E. Terray, 1982 : 254-259). La ville suscite ainsi la convoitise des marchands européens. Dans ce contexte, la France et la Grande-Bretagne, puissances rivales, s'engagent dans une compétition pour le contrôle politique et commercial du Brong Djaïman entre les années 1880 et 1900.

Parti d'Assinie en septembre 1888, Marcel Treich-Laplène atteint le Brong Djaïman en octobre de la même année. À la suite de plusieurs entretiens avec le roi et les dignitaires du pays, il parvient à conclure un traité de protectorat le mardi 13 novembre 1888 à Amenvi,[7] avant de poursuivre son itinéraire vers Kong, également convoitée par la Grande-Bretagne. La France devance ainsi la Grande-Bretagne dans le Brong Djaïman, dans la mesure où les émissaires britanniques, ayant amorcé leur mission dans la discrétion depuis la Côte en passant par Kumasi le 8 décembre 1888, n'atteignent le Brong Djaïman qu'au début du mois de janvier 1889, sans savoir que les Français les ont déjà précédés. Ce n'est qu'à leur arrivée dans le Djaïman, que les émissaires britanniques apprennent les initiatives françaises et le traité déjà conclu (R.A.

[4] « Documents relatifs aux Missions de Marcel Treich-Laplène dans la région de la Côte-d'Ivoire (1887-1888) », *Revue de Géographie*, tome XXXVII, juillet-décembre 1895, p.221-229 ; p.294-302 ; p.378-384 ; p.462-467.

[5] Archives M. F. O. M., Sénégal I87-6.

[6] Il s'agit de Lonsdale

[7] Revue de Géographie, tome XXXVII, juillet-décembre, 1895, p.221-229 ; p.294-302 ; p.378-384 ; p.462-467 et tome XXXVIII, janvier-juin, 1896, p.61 ; p.145-149 ; p.215-221 ; p.293-295 ; p.376-382 et p.460-464.

Freeman, 1898 : 4-5). Par ailleurs, au-delà des raisons politiques, la mission dans le Brong Djaïman est également motivée par les découvertes scientifiques.

1.3. La mission comme entreprise de connaissance et de légitimation intellectuelle

La diplomatie britannique sert, en plus de l'expansion coloniale, à la connaissance et des découvertes scientifiques (R.A. Freeman, 1898 : xix). Richard Austin Freeman souligne que le manque de descriptions britanniques sur Bondoukou et son axe vers Kumasi justifie en partie la mission visant à produire un savoir inédit pour intégrer la région aux circuits savants européens (R. Freeman, 1898 : xix ; J. Chaput, 1949 : 96 : 103). Présentée comme exceptionnelle, cette expédition se fonde sur des travaux scientifiques (arpentage, cartographie, observations) directement liés aux objectifs administratifs, et révèle une science au service de l'appropriation territoriale (R. Freeman, 1898 : xix). Cela montre une mission structurée et contrôlée, où la rigueur méthodique traduit une volonté de rendre l'espace mesurable.

Malgré un effectif d'environ trois cents hommes, le commandement reste concentré entre trois Européens (Lethbridge, Ewart et Freeman), tandis que l'essentiel repose sur des auxiliaires africains, illustrant une dépendance encadrée par une hiérarchie coloniale (R. Freeman, 1898 : 14-15). Un grand nombre de matériels et de forces militaires et présents destinés aux chefs locaux sont mobilisés au cours de l'expédition diplomatique dans le Brong Djaïman.

Dès lors, l'armement et les effectifs témoignent d'une capacité offensive dissimulée derrière un discours pacifique. De plus, les présents destinés aux chefs locaux relèvent d'une stratégie d'influence politique dans un contexte de rivalité avec la France[8]. Ainsi, la mission s'inscrit dans une logique de conquête impériale, combinant savoir scientifique, organisation militaire et diplomatie afin de contrôler un espace stratégique.

En somme, cette première partie montre que la mission britannique de 1888-1889 s'inscrit dans un contexte de rivalités impériales en Afrique de l'Ouest, marqué par une dynamique d'expansion de la Côte vers l'intérieur. Derrière son apparence diplomatique, elle poursuit un objectif politique clair : intégrer le Brong Djaïman dans la sphère d'influence britannique face à la concurrence française. Elle constitue également une entreprise de production de savoir, où les activités scientifiques participent à la légitimation de la domination coloniale. Enfin, son organisation révèle une logique de conquête implicite, combinant

[8] Archives Ministères F. O. M. Sénégal I88 a.

hiérarchie coloniale, mobilisation d'auxiliaires africains, diplomatie stratégique, usage de présents comme instruments d'influence et capacité militaire latente pour assurer le contrôle d'un territoire convoité. Après leur séjour à Kumassi et plusieurs jours de marche, les émissaires britanniques pénètrent le territoire du Brong Djaïman.

2. Arrivée et séjour de la mission britannique à Soko

Le séjour de la mission britannique à Soko constitue un moment révélateur des dynamiques locales et des résistances auxquelles se heurte l'expédition en 1889. L'étude envisagera d'abord Soko comme un espace stratégique du Brong Djaïman, à la fois centre urbain, pôle religieux et lieu structurant du pouvoir territorial, afin d'en saisir la portée politique et symbolique. Elle analysera ensuite l'épisode des singes sacrés, en confrontant le témoignage écrit aux traditions orales locales, ce qui permettra d'interroger les mécanismes de construction et de remise en cause des récits historiques. Enfin, l'attention sera portée sur l'accueil réservé à la mission britannique à Soko et Bondoukou sur une atmosphère conflictuelles avant qu'elle ne regagne Cape Coast.

2.1. Soko : un espace stratégique, urbain et religieux du Brong Djaïman

Le témoignage de Richard Freeman (1898 : 170-171) met en lumière l'importance stratégique de Soko dans le Brong Djaïman, en raison de sa proximité avec Bondoukou, carrefour des échanges et point de passage obligé pour les missions étrangères. Toutefois, l'identification de Bondoukou comme capitale politique relève d'une erreur d'interprétation européenne. Les travaux d'Emmanuel Terray (1995 : 333-334) montrent qu'il s'agit avant tout d'un centre commercial et religieux cosmopolite, structuré par les réseaux marchands, des réfugiés et les migrations régionales. Cette confusion provient de l'assimilation entre centralité économique et pouvoir politique, alors que l'organisation Brong repose sur un système royal fondé sur le matriclan[9], où la capitale varie selon le souverain. Ainsi, au moment de l'arrivée de l'ambassade britannique, le centre politique est Amenvi, et non Bondoukou.

Par ailleurs, l'observation du campement près d'un bosquet sacré à Soko révèle le rôle structurant du religieux dans l'espace social. Le culte de Sakraboundi, associé à des singes

[9] Nanan Bini Kouakou, chef du village de Pinda, Bouaké, le 18 avril 2023 ; Nanan Kouam Kohossonon Ampim, chef de province Akyidom, Gouméré, le 14 septembre 2014 ; nanan Dua Kobenan II, chef de province Foumassa, Bondoukou, le 16 septembre 2014 ; Timité El Hadj Mohamed Kolongan, Imam central de Bondoukou, le 13 septembre 2012 ; nanan Adja Kouman Anzata Ouattara, Bondoukou, le 29 novembre 2006 ; nanan Affoua San-sè, Bondoukou, le 30 novembre 2006 ; *dagbolo* Kouamé Kra, chef central des Koulango, Bondoukou, le 28 novembre 2006.

protégés, illustre une intégration du sacré dans la vie quotidienne. Si les traditions orales[10] attribuent l'origine de ces animaux à des événements tardifs liés à Samori Touré (Y. Person, 1975, III : 1585-1589 ; E. Terray, 1995 : 971-976), leur présence antérieure attestée par Freeman invalide cette interprétation.

L'analyse renvoie plutôt à des fondements anciens liés aux systèmes claniques *Akan*, où l'animal incarne un parent symbolique et un support du sacré (Eva Meyerowitz, 1958 : 25-37). Cette vision est éclairée par la cosmologie *Gan* décrite par Salomon Adjei (2006 : 45-48), dans laquelle les divinités intermédiaires, capables d'incarnations multiples, relient le monde spirituel et matériel à travers les animaux, la flore, l'hydrographie, le relief. Ainsi, l'exemple de Soko révèle une société où pouvoir, espace et religion s'articulent étroitement, et où la relation harmonieuse avec l'environnement s'inscrit dans une conception sacrée du monde, bien antérieure aux bouleversements du XIX^{e} siècle.

Au-delà de l'organisation socio-spirituelle mise en évidence par Richard Freeman, son témoignage met également en évidence un accueil peu favorable réservé à la mission britannique, traduisant une méfiance des populations locales face à cette présence étrangère.

2.2. Le mauvais accueil de la mission britannique à Soko

Freeman souligne que la mission est mal accueillie à Soko, en dépit de ses besoins en provisions. Cette hostilité dépasse les simples difficultés matérielles et reflète un climat politique tendu. Le séjour prolongé de la mission, en attente de l'autorisation royale pour se rendre à Bondoukou, met en évidence le strict contrôle exercé par le pouvoir central sur les déplacements étrangers (R.A. Freeman, 1898 : 172-175).

En fait, la mauvaise réception est liée à la rivalité entre Diawoussié[11] , fils du roi Kouakou Adjiman, et le camp d'opposants, dirigé par le chef Kouakou Kossonou Pampin, chef de province Brong Kyidom dont relèvent les Mo ou des habitants de Soko. Freeman déclare que Koffi Dabbi, allié de Kouakou Diawoussié, a incité la mission à venir à Soko afin de servir indirectement les ambitions politiques de ce prince et chef déchu de son siège de Siengi, contre ses adversaires locaux (R.A. Freeman, 1898 : 175-176). Diawoussié exhibe des cadeaux français de grande valeur, bien supérieurs aux présents britanniques, jugés culturellement

[10] Nanan Kouassi Sekré, notable à Pinda, le 15 novembre 2012 ; nanan Koffi Abdoulaye, notable à Kouafo-Akyidom, Bondoukou, les 12-13 novembre 2012 ; nanan Kouamé Abo, notable à Kouafo-Akyidom, le 20 mars 2020 ; nanan Bini Kouakou Abou, notable à Kouafo-Akyidom, le 21 mars 2020.

[11] Nanan Kouassi Sekré, notable à Pinda, le 15 novembre 2012 ; nanan Koffi Abdoulaye, notable à Kouafo-Akyidom, Bondoukou, les 12-13 novembre 2012 ; nanan Kouamé Abo, notable à Kouafo-Akyidom, le 20 mars 2020 ; nanan Bini Kouakou Abou, notable à Kouafo-Akyidom, le 21 mars 2020.

inadaptés, selon Richard Freeman. Cette mise en scène révèle la compétition et l'influence politique franco-britannique dans l'espace Brong Djaïman (R.A. Freeman, 1898 : 186-188). En une fin politique, Kouakou Diawoussié cherche en fait à utiliser la présence britannique pour renforcer sa position après avoir échoué en octobre-novembre 1888 auprès de l'émissaire français Treich-Laplène qui a devancé les envoyés de Grande Bretagne dans le Brong Djaïman. Marcel Treich-Laplène[12] déclare :

> 15 octobre, lundi (1888). Séjour à Djenné [Guiendé]. [...]. Je reçois la visite de 2 messagers du prince Diassy [Diawoussié] qui me fait souhaiter la bienvenue et me charge d'intercéder pour lui auprès de son père le roi Adjimen. Il se trouve en disgrâce. Voici l'histoire : comme fils aîné du roi Adjimen, Diassy remplissait les fonctions de chancelier du pays. Mais Diassy s'est mal conduit, il a mécontenté tous les chefs du pays en leur prenant leurs biens sans jamais les payer. De plus, il se disputa avec son frère cadet[13] (aîné) Cocobo, il y eut même une bataille entre Diassy et Cocobo[14], lesquels s'attaquèrent à coups de sabre. En les séparant, Adjimen, reçut une blessure de Diassy. A la suite de cet incident tous les chefs du pays s'assemblèrent et déclarèrent à Adjimen que Diassy était indigne de les commander et obtinrent que l'on mette Cocobo à sa place. Diassy, chassé de Zaranou [Amenvi], se trouve dans un petit village près de Bambasso [Kpangbasso] et m'envoie dire de demander son pardon à Adjimen et aux chefs. Il reconnaît ses torts et veut les réparer. Désespéré, ne trouvant personne pour prendre sa défense, il songeait à descendre à Kinjaboo, prier Akasamadou [Aka Simandou] d'intercéder pour lui ; comme j'arrive ici il me prie de le faire. Il avait même songé à aller se recommander au gouverneur anglais de Cape Coast... Je lui fais répondre que je porterai sa requête devant Adjimen et les chefs du pays. (...)

Les témoignages de Marcel Treich-Laplène[15] (1888, 15-16 novembre) mettent en lumière l'origine du conflit politique au sein du royaume du Brong Djaïman. Selon plusieurs chefs, Kouakou Diawoussié, héritier du pouvoir, a abusé de son autorité en menant des expéditions de prédation avec une troupe importante, provoquant un mécontentement

[12] Revue de Géographie, tome XXXVIII, janvier-juin 1895, p. 376.

[13] Koffi Kokobo, adversaire et successeur de Kouakou Diawoussié, chef destitué du siège de Siengi, est en réalité son aîné et non son cadet ; l'indication fournie par Treich-Laplène procède donc d'une erreur. Par ailleurs, une confusion toponymique apparaît dans le texte : il convient de lire Amenvi (Amanvi), capitale du Brong Djaïman, et non Zaranou, puisque c'est bien à Amenvi que résidait le roi Kouakou Adjiman lors de l'arrivée de Treich-Laplène dans le royaume. Cette erreur s'explique d'autant plus que l'explorateur confond ici des espaces politiques distincts, en attribuant aux Abron le nom de la capitale de l'Indénié des Agni, région où il avait pourtant séjourné auparavant, notamment en 1887 et en 1888, avant d'arriver chez les Abron.

[14] Treich-Laplène s'est trompé. Le conflit opposait en réalité Kouakou Diawoussié à son demi-frère consanguin, Kouakou Niankan, au sujet de l'attribution de l'hébergement des étrangers, dans le cadre d'une palabre à trancher devant leur père, le roi. Leur oncle, Koffi Kokobo, présent lors des faits et rival malheureux à l'élection du siège de Siengi en 1879, homme politique habile, profita de la situation : il recueillit le sang du roi et courut le remettre à Pampi, son allié, qui avait mobilisé les autres chefs en faveur de sa cause afin de destituer de force Kouakou Diawoussié. Par la suite, ils installèrent Kokobo à la place de ce dernier. Kokobo exploita donc ce conflit pour assouvir sa vengeance et s'emparer du siège au détriment de Diawoussié (E. Terray, 1995, p.935-938).

[15] Revue de Géographie, tome XXXVIII, janvier-juin 1895, p.462-464. Pour s'informer davantage et enrichir ses connaissances sur ces conflits politiques, Lire également Emmanuel Terray, 1995, p.970-989.

généralisé et sa destitution (E. Terray, 1995 : 935-938). À l'inverse, le roi Adjiman présente une version nuancée : il reconnaît les dérives de son fils, mais dénonce une éviction brutale opérée par les chefs sans procédure ni justification, suivie de la confiscation de ses biens et de son remplacement par Kokobo. Cette rupture du cadre politique traditionnel alimente les tensions et fait craindre une guerre imminente entre factions rivales. Dans ce contexte instable, les tentatives de médiation de Treich-Laplène restent vaines, malgré la signature d'un traité avec la France. La situation demeure explosive, chaque camp se préparant à l'affrontement.

En réalité les partisans et les opposants de Diawoussié perçoivent l'intervention européenne comme un levier politique (E. Terray, 1995 : 972-983 ; R. Freeman, 1898 : 2.). Une stratégie est même mise en place pour solliciter les Britanniques, afin de peser sur l'issue du conflit. Deux camps s'opposent alors clairement : les adversaires de Diawoussié, menés par Kouakou Kossonou Pampè, soupçonnent la mission britannique de vouloir le rétablir au pouvoir. Cette perception, renforcée par l'arrivée d'une troupe armée, alimente la méfiance et transforme l'accueil des Britanniques en hostilité ouverte à Soko puis à Bondoukou (R. Freeman, 1898 : 2).

Conscient des tensions, Freeman insiste sur la neutralité et la prudence de la mission, qui affirme ne traiter qu'avec le roi et éviter toute ingérence afin de prévenir l'échec de l'ambassade et de ne pas laisser le champ libre à la France, puissance rivale redoutée (J. Chaput, 1949 : 122-124). Toutefois, les rumeurs persistantes et l'implication de Diawoussié entretiennent un climat d'incertitude, rendant la position britannique particulièrement fragile lors de son arrivée à Bondoukou (R. Freeman, 1898 : 188-189).

En somme, l'analyse du séjour à Soko révèle un espace central où s'entremêlent enjeux politiques, économiques et religieux, loin des interprétations européennes réductrices. Ce moment met en évidence la complexité des structures locales et le poids du sacré dans l'organisation sociale. L'accueil hostile réservé à la mission traduit moins un rejet spontané qu'un contexte de crise interne marqué par des rivalités de pouvoir. Instrumentalisée par les acteurs locaux, la présence britannique devient un enjeu politique dans les luttes internes. Cette situation fragilise la mission, exposée à la méfiance, aux rumeurs et à une instabilité croissante avant même son arrivée à Bondoukou.

3. Les Britanniques à Bondoukou et les incidences diplomatiques successives

L'arrivée de la mission britannique à Bondoukou marque une phase décisive dans les relations diplomatiques entre les autorités locales et la puissance européenne. Dans un contexte

de rivalités impérialistes et de tensions politiques internes au royaume du Brong Djaïman, chaque interaction entre les représentants britanniques et les acteurs locaux donne lieu à des incidents révélateurs des malentendus, des stratégies d'influence et des rapports de force en présence. L'analyse de ces différents moments permet de mettre en évidence l'évolution progressive d'une situation diplomatique fragile vers un échec marqué par des tensions ouvertes et des tentatives d'affrontement.

3.1. L'accueil de la mission et la première incidence diplomatique

Après avoir obtenu l'autorisation d'audience, la délégation se rend auprès du roi Adjiman, laissant son escorte en retrait, précise R. Freeman (1898 : 193). Selon le même auteur (1898 : 193), le souverain, âgé et d'allure vénérable, se distingue par son calme, sa dignité et une expression empreinte d'intelligence. Cette description morale est confirmée par la tradition Brong, dans laquelle certains le qualifient de pacifique, tandis que d'autres le jugent amorphe[16]. Entouré de ses principaux chefs, il accueille les visiteurs avec une politesse mesurée. La délégation salue ensuite l'imam en chef. La rencontre se déroule selon un protocole ordonné : échanges de salutations, poignées de main avec chaque membre, puis retrait des hôtes. Le linguiste royal clôt la cérémonie, soulignant le caractère formel et codifié de l'audience (R. Freeman, 193-194). Mais,

> Le commissaire (Lethbridge) n'en tint aucun compte (...) ignorant le désir exprimé par le roi de ne pas avoir de palabres, il commença à réciter immédiatement le programme politique. Cette façon de procéder ne manqua pas d'agacer le roi Ajiman, qui écouta la longue harangue d'Odonkor (en langue Ochi) d'un air très abattu et, à la fin, demanda au commissaire de lui dire " qui a demandé aux hommes blancs de venir au Jaman ". A cette question de mauvais augure, le commissaire répondit qu'une certaine personne se présentant comme un de ses messagers (le roi Ajiman) était venue à Cape Coast et avait invité le gouverneur à envoyer des officiers européens pour visiter Bontuku, et qu'en réponse à cette invitation, la présente expédition était venue (R. Freeman, 194).

Le témoignage de Richard Freeman met en évidence le caractère rigoureux du protocole d'accueil chez les Abron, fondé sur des règles précises de préséance, d'hospitalité et de prise de parole. L'organisation de l'assemblée, ainsi que le rôle central du roi Kouakou Adjiman, traduisent un système politique structuré dans lequel toute communication officielle est strictement encadrée.

[16] Nanan Kouassi Sekré, notable à Pinda, le 15 novembre 2012 ; nanan Koffi Abdoulaye, notable à Kouafo-Akyidom, Bondoukou, les 12-13 novembre 2012 ; nanan Kouamé Abo, notable à Kouafo-Akyidom, le 20 mars 2020 ; nanan Bini Kouakou Abou, notable à Kouafo-Akyidom, le 21 mars 2020.

Logiquement, et conformément aux us et coutumes akan en général, et Abron en particulier, l'étranger, plus encore lorsqu'il est de haut rang, n'est pas autorisé à révéler immédiatement les véritables motifs de son déplacement lors des premiers moments de l'accueil et de la demande de nouvelles[17]. En cela, le chef de mission a commis une faute[18] ; en faisant fi de l'ordre protocolaire de présentation et de prise de nouvelles recommandé par le souverain brong, il a inévitablement suscité la colère de ce dernier. Lethbridge, conscient de ses propres maladresses diplomatiques, a alors tenté d'atténuer son discours par des formulations euphémiques, ce qui n'a fait qu'accentuer l'agacement d'Adjiman :

> "Je voudrais qu'on me remette cet homme", dit le roi, sans jeter un regard à notre malheureux guide. Nous avons demandé ce qui arriverait à Koffi (Daabi) si nous le livrions. Ajiman laissa entendre que la décapitation était la récompense habituelle de la trahison, dont il considérait notre guide comme coupable. Sur ce, nous refusâmes de livrer Koffi (Daabi) s'il décidait de rester avec nous (ce qu'il fit avec beaucoup d'insistance), et comme le roi ne fit aucune objection à cet arrangement, mon "doti" enjoué renouvela le bail de sa vie qui était si près d'être "absolument déterminé". Sa Majesté, cependant, a poursuivi en expliquant qu'elle n'avait aucune connaissance de Koffi Dabbi ou de nous, et il nous a demandé, comme une faveur personnelle, d'assurer ses chefs et les gens qui étaient présents qu'il n'était en aucune façon responsable de notre présence et n'avait pas contribué à nous amener à Bontuku. Comme c'était vraiment le cas, Odonkor a reçu l'ordre d'informer les chefs que nous étions venus à l'invitation de Koffi Dabbi et non à celle du roi Ajiman. Le roi nous a alors fait remarquer que, comme nous étions venus à Jaman sans invitation et que nous n'étions pas recherchés dans le pays, la meilleure solution pour nous serait de rentrer sans délai. A cela nous avons répondu que nous avions compris que le Roi de Jaman était amicalement disposé envers les Anglais, et que nous espérions avant de partir conclure un traité d'amitié entre les deux puissances (R. Freeman, 194-195).

En effet, l'attitude du chef de mission Lethbridge constitue une rupture manifeste avec les normes diplomatiques africaines et transgresse les usages locaux, en dépit des injonctions du roi. Un tel comportement ne relève pas seulement d'une méconnaissance des codes culturels, mais traduit plus profondément une volonté d'affirmation politique et de prise d'initiative dans un contexte de rivalités d'influence.

Cependant, les réactions du roi et de Koffi Daabi dissimulent une réalité plus complexe, marquée par des tensions politiques internes liées à l'affaire Kouakou Diawoussié et à l'implication implicite du pouvoir royal, comme le soulignent Marcel Treich-Laplène[19] et Emmanuel Terray (1995 : 970-989). Le déni du roi apparaît ainsi moins comme une simple

[17] Idem.

[18] Idem.

[19] Revue de Géographie, tome XXXVIII, janvier-juin 1895, p.462-464.

déclaration circonstancielle que comme une stratégie politique visant à préserver son autorité auprès de ses chefs, de son conseil, de son peuple et des émissaires britanniques, tout en se dégageant de toute responsabilité dans une situation potentiellement compromettante. C'est pourquoi, au moment où les émissaires britanniques s'apprêtaient à exposer les avantages de l'arrangement sur le traité envisagé, le roi interrompit Odonkor en déclarant qu'il ne pouvait pas écouter leurs arguments à ce moment-là. Il indiqua qu'il fixerait ultérieurement une date et un lieu pour une audience régulière, dont il les informerait en temps voulu. En attendant, il précisa qu'il discuterait de la question avec ses chefs et ses Anciens, avant de leur demander de se retirer dans leurs quartiers (R. Freeman, 194-195).

En définitive, l'incident diplomatique révèle l'incompatibilité entre pratiques politiques locales et logiques impériales, tout en exacerbant des tensions déjà perceptibles lors de la visite du roi auprès des Britanniques.

3.2. Visite du roi Adjiman avec son conseil à la mission et incidences survenues

Le lendemain, le roi Adjiman rend visite à la mission, accompagné de plusieurs chefs (R.A. Freeman, 1898 : 200-201). Lors de l'audience, les discours restent volontairement vagues et prudents selon Freeman. Adjiman annonce toutefois qu'une grande palabre se tiendra le lendemain. Le 24 janvier, la mission s'y rend avec appréhension, nourrie par des rumeurs d'hostilité. Pourtant, l'accueil est moins menaçant que prévu, et la présence symbolique d'un *Union Jack* (du drapeau britannique) derrière le trône royal rassure les Britanniques (R.A. Freeman, 1898 : 202).

La palabre réunit tous les chefs majeurs. Freeman décrit les chefs présents au côté du souverain : Kouassi Boitinin[20], chef militaire hostile à Kouakou Diawoussié[21], Koffi Kokobo[22], diplomate mesuré, et Kouakou Kossonou Pampin[23], figure redoutée. L'iman Ali Sidichi[24] apparaît comme une autorité morale essentielle.

[20] Kouassi Boitinin était le chef de province Foumassa. Chaque chef de province cumule les fonctions de chef militaire et administratif.

[21] Kouakou Diawoussié était le fils du roi Kouakou Adjiman et de la reine-mère Aman Kalia, chef destitué du siège de province Ankobia ou Siengi.

[22] Koffi Kokobo était également un prince, fils de Kouassi Datè, ex-chef de la province de Siengi ou Ankobia. Il était issu du même père que le roi Kouakou Adjiman. Koffi Kokobo était donc l'oncle de Kouakou Diaoussié, son rival au pouvoir. Il était le remplaçant de Kouakou Diaoussié au moment de l'arrivée de la délégation britannique au Brong Djaïman en janvier 1889.

[23] Kouakou Kossonou Pampin était le chef de province *kyidom*, chef de file de l'opposition à Kouakou Diawoussié démis de ses fonctions politiques.

[24] Ali Sidichi était le chef religieux central ou supérieur des musulmans du royaume.

Lors des pourparlers, le roi Kouakou Adjiman affirme n'avoir jamais accepté de protectorat français ; puis il signe le traité britannique présenté par l'ambassade. Le Djaïman est proclamé protectorat anglais, avant que le roi ne souhaite le départ rapide de la mission (R.A. Freeman, 1898 : 202-208). Or, le 13 novembre 1888[25], donc avant l'arrivée des Britanniques, Treich-Laplène avait déjà signé un traité de protectorat avec le Brong Djaïman, par l'intermédiaire du même roi Kouakou Adjiman et en présence de ses principaux chefs et dignitaires. Un incident diplomatique se dessine donc pour la suite des événements.

3.3. Audience publique et incidences diplomatiques britanniques

Richard Freeman montre qu'après la signature du traité, la mission britannique cherche à étendre son exploration vers Kong, pôle commercial majeur valorisé par les réseaux dioula. Le refus catégorique du roi Adjiman, fondé sur les risques sécuritaires et l'hostilité probable des populations, révèle une stratégie de préservation de l'équilibre politique régional et de prévention d'un incident diplomatique (R. Freeman, 1898 : 295-296). Face à cet obstacle, la mission réoriente son projet vers Mo[26] et Banda[27], espaces liés à l'histoire de Diawoussié. Anticipant une nouvelle opposition royale, elle tente de contourner l'autorité d'Adjiman par un départ discret, ce qui traduit une violation, une désobéissance manifeste et une logique d'expansion masquée. Cependant, informé à temps, le roi intervient personnellement pour interdire le départ, affirmant ainsi son contrôle politique sur les déplacements étrangers à Bondoukou (R. Freeman, 1898 : 296-297). À en croire Freeman, la mise en garde du souverain s'est faite dans une posture ferme mais diplomatique, tandis que quelques chefs, notamment Pampi, expriment une hostilité plus sévère, rejetant explicitement la présence britannique et toute extension de leur influence (R. Freeman, 1898 : 296-297). Finalement, la mission cède sans affrontement, confirmant les limites de son initiative face à la souveraineté locale. Cet épisode met en évidence que, en dépit de ses ambitions d'exploration et d'influence, l'expansion britannique reste conditionnée par les résistances politiques Abron et les équilibres internes du pouvoir.

Mais Lethbridge interprète l'attitude du chef Kouakou Kossonou Pampi comme une offense et décide unilatéralement de lui infliger une amende, au nom de l'honneur britannique, tandis que ses collaborateurs, Freeman et Ewart, n'en tiennent ni compte ni rigueur (R. Freeman, 1898 : 298-299). Cette initiative traduit une volonté d'imposer une autorité étrangère

[25] Revue de Géographie, tome XXXVIII, janvier-juin 1895, p.462-464.

[26] Mo ou Motiamo, espace des Degha.

[27] Banda, pays des Nafana.

dans un contexte politique local. Lethbridge prépare une riposte militaire en mobilisant les troupes Haoussa et en anticipant un affrontement (R. Freeman, 1898 : 299) lors de la prochaine audience publique :

> Lorsque la question du traité fut réglée, le roi nous donna quelques explications sur les lois du pays, qui pour la plupart semblaient être d'une nature très simple et pleine de bon sens. Lorsque cela fut terminé, le roi signifia que les palabres étaient terminées et nous donna notre congé de la manière habituelle, se préparant en même temps à prendre son départ. Mais ici, le Major [Lethbridge] intervint en faisant remarquer qu'il avait encore une affaire à régler, et il ordonna alors à Pãpi [Pampi] de venir se présenter devant lui. Pãpi [Pampi] se leva de son siège et commençait à s'avancer lorsque le roi lui ordonna péremptoirement de s'asseoir, et se tournant vers le Major, dit qu'il réglerait lui-même cette palabre [...] Le Major [Lethbridge] n'est pas d'accord. Il expliqua à Ajiman que Pãpi avait insulté les officiers britanniques qui étaient envoyés dans son pays et que, ce faisant, il avait insulté le gouvernement qui les avait envoyés et, en fait, avait pratiquement fait un affront à la Reine qui était à la tête de ce gouvernement. Pour montrer à Pãpi l'ampleur de son offense, il avait l'intention de lui faire payer une amende en poussière d'or d'une valeur de cinquante livres, et il a de nouveau ordonné à Pãpi de se présenter, tandis qu'Ajiman a de nouveau ordonné à ce délinquant de rester où il était, étant évidemment très méfiant des intentions du Major. Le vieux roi se leva alors de son siège et, s'agenouillant, posa ses mains sur les pieds du major et le supplia de pardonner à Pãpi qui, déclara-t-il, était ivre au moment où il avait commis l'infraction, mais qui, lorsqu'il était sain d'esprit, n'aurait jamais pensé à manquer de respect à un officier britannique. Le Major, cependant, resta sourd à ses supplications, bien qu'elles aient été répétées plusieurs fois, et ordonna à Futa et à quatre Hausa d'aller saisir Papi et de l'amener à l'endroit où nous étions assis (R. Freeman, 1898 : 299-300).

Malgré le ton apaisant du roi, la persistance de l'inspecteur Lethbridge manifeste en réalité une affirmation d'autorité : il semble défier, voire mépriser, celle des dirigeants Abron. Une telle attitude laisse entrevoir une forme de désobéissance au souverain. Venant dans un pays où tous les chefs ou dirigeants, notamment le roi et ses dignitaires assistés de la population, sont réunis, il se permet de vouloir punir coûte que coûte un chef de province, de surcroît devant ses pairs, le roi ainsi que la population. Cela est inadmissible et semble être audacieux, malgré les supplications du roi et de certains chefs. Lethbridge semble aller au-delà des limites de son autorité. À cette époque, aucune délégation africaine reçue en Angleterre ne pouvait se permettre de refuser d'obéir aux injonctions de la reine ou du roi : une telle attitude aurait été inconcevable, et elle le demeure encore aujourd'hui.

Selon Freeman, l'audience se transforme en une situation de nervosité et est au bord de l'affrontement. Le chef Kouakou Pampi est même traité de délinquant dans son pays.

En réalité, à bien y regarder, l'inspecteur Lethbridge adopte une posture de conquérant, fondée sur l'intimidation. Pourtant, en tant que chef de délégation, il aurait dû privilégier une

attitude plus conciliante, à l'instar de Richard Freeman et d'Ewart, qui ont attribué le comportement du chef Pampi aux effets de la boisson. En raison de l'attitude inflexible de Lethbridge, le roi s'est agenouillé devant son peuple et la délégation britannique (R. Freeman, 1898 : 299-300), une première dans l'histoire des Abron, afin de rétablir la paix, un geste inhabituel et socialement codifié. Il a ainsi fait preuve d'humilité, mais cet acte revêt également une dimension d'humiliation. Une telle scène aurait été impensable en pays Ashanti, où cette même délégation a été reçue par le roi entouré de chefs politiques et militaires impressionnants. Si la délégation avait respecté les injonctions du roi, les tentatives de confrontations ne seraient pas survenues et la mission n'aurait pas échoué.

3.4. Tentatives d'affrontement et échec de la mission

En conséquence de la persistance de Lethbridge,

> Ce fut le signal d'un tumulte général. Les indigènes se pressent autour de Pãpi, formant une masse dense que Futa et ses hommes ne parviennent pas à pénétrer, et je constate que plusieurs d'entre eux ont des mousquets. Un groupe de Wongara [Dioula] qui avait accompagné Pãpi se mit en route pour aller chercher des armes et des renforts, et bien que les Hausa les aient poursuivis et se soient efforcés de les intercepter, ils finirent par s'échapper et s'en allèrent en courant vers la ville, en hurlant comme des Bedlamites. Le roi demande à nouveau au Major (Lethbridge] d'accepter ses excuses au nom de Pãpi, mais le Major s'obstine et insiste pour que le contrevenant vienne se présenter devant lui et recevoir sa sentence, ce que le roi refuse absolument. Dans un espace de temps étonnamment court, un grand corps de musulmans armés de lances et de mousquets a été vu approchant de la direction de la ville, et à leur tête nous pouvions distinguer la forme d'Ali, porté en haut dans sa litière et précédé par un homme portant un drapeau rouge. Ils avançaient rapidement, avec beaucoup de cris, de lances et d'autres gestes menaçants. Presque au même moment, deux autres corps d'hommes armés firent leur apparition sur le côté opposé de la plaine et commencèrent à converger vers notre position. Ceux-ci faisaient manifestement partie de l'armée régulière de Jaman, car ils étaient tous armés de la même façon et avançaient avec l'air régulier des troupes disciplinées, en file indienne serrée [...] avec leurs longs mousquets tenus perpendiculairement à l'épaule (R. Freeman, 1898 : 300).

Un combat semblait maintenant inévitable, car, en croire Freeman, les Malinké avançaient et étaient à portée de tir. Heureusement, cependant, le roi Kouakou Adjiman s'est porté volontaire pour payer toute amende qui pourrait être imposée, et le Major Lethbridge a jugé sage d'accepter cette offre et d'abandonner son idée de condamner le chef de province Kouakou Kossonou Pampi en personne. L'amende fut ainsi fixée à cinquante livres sterling, et la palabre fut déclarée terminée (R. Freeman, 1898 : 303).

Par ailleurs, la mission britannique ne doit sa sécurité qu'à l'intervention du roi Adjiman et des chefs (R. Freeman, 1898 : 303), qui encadrent leur repli. Cette retraite, marquée par les moqueries et l'hostilité populaire, contraste avec l'attitude initialement agressive des Britanniques et traduit une perte de prestige immédiate.

Le retour au calme s'accompagne d'une apparente normalisation des rapports avec la population (R. Freeman, 1898 : 305-306). Toutefois, Freeman souligne le caractère superficiel de cette accalmie : le comportement autoritaire de Lethbridge a durablement altéré la confiance. Progressivement, les autorités locales prennent leurs distances, le roi quittant Bondoukou sans adieux, suivi des chefs et même de l'imam Ali Sidiki (R. Freeman, 1898 : 306). Cette rupture se traduit par un boycott économique affectant gravement la mission, privée d'approvisionnements essentiels. Elle reflète une réaction politique face aux perturbations commerciales et à la présence militaire britannique, perçue comme intrusive et déstabilisatrice (R. Freeman, 1898 : 307-308). Concernant l'attitude et les agissements du chef de la délégation britannique, Arthur Verdier communique les précisions suivantes au Sous-secrétaire d'État français :

> Le Capitaine Lethbridge, abusant de la force que lui donnait sa troupe bien armée, sur le roi Adjimen surpris à l'improviste dans sa capitale, obligea ce prince à lui remettre son exemplaire du traité et le pavillon confié par M. Treich-Laplène. Il fit, de plus, déclarer partout que l'envoyé[28] du Gouvernement français était un imposteur venu pour le tromper et qu'il allait le saisir et l'envoyer prisonnier à Accra. N'osant pas cependant compromettre son succès par un trop long séjour à Bondoukou, le Capitaine Lethbridge quitta bientôt le pays et rapporta triomphalement à Accra traité et pavillon à la fin de février dernier [1889][29].

L'incident diplomatique provoqué par le Capitaine Lethbridge met en évidence l'échec de la mission britannique. Celui-ci se manifeste par la rupture des usages diplomatiques locaux et par l'absence d'accompagnement à son départ, signe d'un rejet institutionnel.

> Le 28 (mars 1889), les Hausa quittèrent Bontuku avec l'ordre de nous attendre à Soku [Soko], et le 29 [mars 1889], nous emballâmes toutes nos affaires en vue de notre exode le lendemain. Le 30 [mars 1889], dernier jour de notre séjour à Bontuku... Nous nous sommes ensuite rendus dans le quartier musulman et avons tenu une palabre publique, au cours de laquelle nous avons remis au Limamu [Imam], en tant que représentant du Roi [Kouakou Adjiman], les drapeaux français et le traité que nous avions reçus d'Ajiman. Nous avons ensuite fait nos adieux à notre vieil ami et sommes retournés à nos quartiers (R. Freeman, 1898 : 332-333).

[28] Il s'agit de Treich-Laplène, qui avait déjà signé le traité le 13 novembre 1888, avant l'arrivée de Louis Binger, la même année, auprès des dirigeants Abron du Djaïman.

[29] Archives Ministère F. O. M. Sénégal I 88 a ; voir aussi J. Chaput, 1949, p.132-134.

Au terme de cette dernière partie, il faut retenir que l'arrivée à Bondoukou constitue l'aboutissement d'une mission déjà fragilisée par les rivalités impériales et les tensions internes du Brong Djaïman. Les premières audiences, malgré un protocole rigoureux, révèlent rapidement des incompréhensions liées à l'attitude autoritaire de Lethbridge, en rupture avec les usages politiques locaux. La signature du traité et la proclamation du protectorat britannique apparaissent contestées dans un contexte déjà marqué par une intervention française antérieure. Les audiences suivantes et la palabre publique mettent en évidence des négociations instables, entre volonté d'influence britannique et stratégies locales d'équilibre. Les tentatives d'affirmation militaire provoquent une escalade dangereuse, finalement désamorcée par le roi. Le départ de la mission, sans réel succès diplomatique durable, confirme l'échec d'une entreprise marquée par des tensions et une faible maîtrise des réalités politiques locales.

Conclusion

Au tournant des années 1880, l'Afrique occidentale est profondément restructurée par l'intensification des rivalités impériales européennes. Le Brong Djaïman, situé dans l'hinterland de la Gold Coast, devient un espace stratégique convoité par la Grande-Bretagne et la France, dans un contexte de fragilisation des pouvoirs africains. L'étude du témoignage de Richard Austin Freeman permet de répondre à la préoccupation posée : la mission britannique de 1888-1889 ne peut être réduite à une simple entreprise diplomatique et scientifique, mais constitue une opération d'anticipation coloniale articulant conquête territoriale, production de savoir et affirmation de puissance.

Le bilan de cette analyse met en évidence plusieurs résultats majeurs. D'abord, la mission s'inscrit dans une logique d'expansion impériale britannique fondée sur la Gold Coast comme base d'action vers l'intérieur. Ensuite, elle exploite les crises politiques locales du Brong Djaïman, révélant l'imbrication entre rivalités internes et interventions extérieures. Par ailleurs, la diplomatie britannique apparaît étroitement liée à une présence militaire dissuasive, traduisant une logique de contrainte. En outre, la production de savoir géographique, ethnographique et stratégique joue un rôle central dans la légitimation de l'entreprise coloniale. À cela s'ajoute la forte concurrence française, qui devance parfois les initiatives britanniques par la signature de traités de protectorat. Enfin, l'expédition se solde par un échec diplomatique, marqué par des tensions, des ruptures protocolaires et un retrait sans consolidation durable.

Cette étude montre ainsi que le Brong Djaïman constitue un espace charnière, progressivement intégré dans les dynamiques coloniales. Les fragilités internes du royaume, combinées aux rivalités européennes, ouvrent la voie à une transformation profonde de son

organisation politique, annonçant l'affaiblissement progressif de l'autorité royale et la colonisation effective du territoire par la France.

Sources et références bibliographiques

Sources orales

Nanan Adja Kouman Anzata Ouattara, Bondoukou, le 29 novembre 2006

Nanan Affoua San-sè, Bondoukou, le 30 novembre 2006

Nanan Bini Kouakou Abou, notable à Kouafo-Akyidom, le 21 mars 2020

Nanan Bini Kouakou, chef du village de Pinda, Bouaké, le 18 avril 2023

Nanan Kouamé Kra, chef central des Koulango, Bondoukou, le 28 novembre 2006

Nanan Dua Kobenan II, chef de province Foumassa, Bondoukou, le 16 septembre 2014

Nanan Koffi Abdoulaye, notable à Kouafo-Akyidom, Bondoukou, les 12-13 novembre 2012

Nanan Kouamé Abo, notable à Kouafo-Akyidom, le 20 mars 2020

Nanan Kouam Kohossonon Ampim, chef de province Akyidom, Gouméré, le 14 septembre 2014

Nanan Kouassi Sekré, notable à Pinda, le 15 novembre 2012

Timité El Hadj Mohamed Kolongan, Imam central de Bondoukou, le 13 septembre 2012

Sources imprimées

VERDIER Arthur, 1895, « Documents relatifs aux Missions de Marcel Treich-Laplène dans la région de la Côte-d'Ivoire (1887-1888) », Revue de Géographie, tome XXXVII, juillet-décembre, p.221-229 ; p.294-302 ; p.378-384 ; p.462-467.

VERDIER Arthur, 1896, « Documents relatifs aux Missions de Marcel Treich-Laplène dans la région de la Côte-d'Ivoire (1887-1888) », Revue de Géographie, tome XXXVIII, janvier-juin, 1896, p.61 ; p.145-149 ; p.215-221 ; p.293-295 ; p.376-382 et p.460-464.

Archives M. F. O. M., Sénégal I87-6.

Archives Ministères F. O. M. Sénégal I88 a.

« Rapport sur les travaux de la société », Bulletin de la société de la géographie, tome 11, Paris, 1890, p.66-72.

Bibliographie

ADJEI Salomon Nii-Mensah, 2006, *Nyijjmd (God) in Gã Tradition and Christian Mission: An Exploration of the Historical Relationship between the Religious Tradition of the Gã of South Eastern Ghana and Bible Translation and its Implications for Gã Theology*, Pietermaritzburg, University of KwaZulu-Natal.

BINGER Louis Gustave, 1892, *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (1887-1889)*, tome II, Paris, Hachette, 416p.

CHAPUT Jean, 1949, « Treich-Laplène et la naissance de la Côte d'Ivoire française », *Revue d'Histoire des colonies*, tome 36, n°126, deuxième trimestre, p.87-153.

CLARIDGE William Walton, 1915, *A History of the Gold Coast and Ashanti*, vol. II, London, John Murray.

FREEMAN Richard Austin, 1898, *Travels and Life in Ashanti and Jaman*, Westminster, Archibald Constable, 559p+16p.

MEYEROWITZ Eva L. R., 1958, *The Akan of Ghana: Their Ancient Beliefs*, London, Faber and Faber Limited.

PERSON Yves, 1975, *Samori, une révolution dyula*, tome III, Dakar, IFAN, 2377p.

TERRAY Emmanuel, 1995, *Une histoire du royaume abron du Gyaman, des origines à la conquête coloniale*, Paris, Karthala.